



de la Mayenne

CEAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org
Facebook : @ceasmayenne

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CEAS.Contributeurs pour ce numéro :
Virginie Amirbacasse.
Claude Guioillier.
Nathalie Houdayer.

Société

Dix catégories de crimes et de délits recensés par les forces de sécurité
Plus la commune est grande, plus la délinquance y est concentrée

Dans *Interstats Analyse* n° 44 de mars 2022, publié par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), Bastien Chenu, Kevin Milin et Aurélien Poissonnier présente une analyse de la délinquance à l'échelle communale. C'est la première fois que le SSMSI réalise une étude portant sur la géographie de la délinquance à l'échelle communale ⁽¹⁾.

La France métropolitaine compte 34 836 communes au 1^{er} janvier 2021, dont une grande partie de petites communes. Ainsi, « 25 014 communes recensent moins de 1 000 habitants au 1^{er} janvier 2019 (plus de 70 % des communes), contre seulement 40 qui en recensent plus de 100 000 (soit 0,1 %) ». Dès lors, 80 % des plus petites communes rassemblent moins de 20 % de la population. L'étude du SSMSI s'appuie sur dix indicateurs, qui correspondent à des grandes catégories de crimes et délits enregistrés par les forces de sécurité intérieure : coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus – en distinguant les violences intrafamiliales des autres ; violences sexuelles ; vols avec armes ; vols violents sans arme ; vols sans violence contre des personnes ; cambriolages de logement ; vols de véhicules ; vols dans les véhicules ; vols d'accessoires sur véhicules.

Selon le ministère de l'Intérieur, la majorité des actes de délinquance commis en 2021 l'ont été dans seulement 1 % des communes métropolitaines. Plus la commune est grande, notamment au niveau des capitales régionales, plus la délinquance y est concentrée. Parmi les cinquante communes les plus peuplées de France métropolitaine (Rennes, Angers, Le Mans, Metz, Nancy, Perpignan...), quarante-six comptent parmi les plus touchées par neuf ou dix formes de délinquance, à l'exception d'Orléans, Mulhouse, Asnières-sur-Seine (huit catégories de crimes et délits) et Nancy (six catégories). Parmi 1 % des communes les plus peuplées, on recense près de 50 % de coups et blessures volontaires commis en France et jusqu'à 85 % des vols violents sans arme. Les vols violents avec ou sans arme sont surreprésentés dans les communes les plus denses, tout en étant les moins nombreux au niveau national. Quant au nombre de cambriolages, il est supérieur à douze pour mille logements dans les grandes unités urbaines ⁽²⁾ de la côte méditerranéenne, dans la vallée du Rhône, ou encore à Nantes, Bordeaux, Toulouse ou Lille.

S'agissant des cambriolages et des violences sexuelles, la situation est relativement plus homogène entre les communes de différentes tailles : « Pour les violences sexuelles, le nombre de victimes pour 1 000 habitants passe de 0,8 dans les communes de moins de 1 000 habitants à 1,5 dans les communes de plus de 100 000 habitants ». Pour toutes les formes de délinquance présentées dans l'étude, les niveaux de crimes et délits ne sont jamais nuls dans les grandes villes et leurs banlieues (Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Nice, Nantes, Montpellier, Strasbourg, Bordeaux...). À l'inverse, 15 % des communes n'enregistrent aucune de ces catégories de crimes et délits ; celles-ci se situent plutôt dans des zones rurales (diagonale nord-est – sud-ouest et massifs montagneux). Cependant, ce sont dans les communes rurales (qui accueillent un tiers de la population métropolitaine) que l'on retrouve près du quart des violences sexuelles, des coups et blessures volontaires intrafamiliaux ou des cambriolages de logements enregistrés. Pour les vols liés aux véhicules, « le nombre de véhicules concernés pour 1 000 habitants croît légèrement avec la densité de la commune rurale et l'influence d'un pôle emploi ».

(1) – « Géographie de la délinquance à l'échelle communale » (11 pages).

(2) – La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. Il s'agit d'une commune ou d'un ensemble de communes qui présentent une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.





À vos agendas

Le dimanche 27 mars, à Jublains

Découverte de Noviodunum au musée

Le dimanche 27 mars, à 15 h, à Jublains, visite guidée « spéciale Noviodunum » à partir du musée archéologique. « *La Ville Neuve, Noviodunum, ainsi se nomme Jublains dans l'Antiquité. À la croisée de voies romaines, cette ville connaît un essor au II^e siècle de notre ère et se dote d'une parure monumentale formée de thermes, d'un théâtre, d'un temple et d'un forum. Que savons-nous aujourd'hui de cette ville devenue petit village ? Comment vivaient les habitants de cette cité prospère ? Comment étaient leurs maisons, et quels étaient leurs loisirs ?* »

Tarif : entrée du musée (4 euros ; 3 euros pour les personnes en situation de handicap, les demandeurs d'emploi et les étudiants). Réservation conseillée : tél. 02 43 58 13 20 ; mél. musee.jublains@lamayenne.fr Durée : 45 mn.



Noviodunum, reconstituée par Jean-Claude Golvin, spécialiste de la restitution par l'image des grands sites de l'Antiquité. Au premier plan, la forteresse et le théâtre.

Le samedi 9 avril, en Mayenne

« Cigales cherchent fourmis » : pour financer un projet

Le samedi 9 avril, de 9 h à 12 h, en Mayenne, visioconférence pour une nouvelle édition du « Cigales cherchent fourmis ». Cette initiative a pour objectif de mettre en relation des porteurs de projets ou bien des entreprises déjà créées, en recherche de financement, avec des financeurs solidaires locaux. Une Cigales est un « Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire » – un groupe de personnes qui investit des fonds dans un projet entrepreneurial, porteur de sens, de son territoire.

La rencontre s'adresse à tout porteur de projet du territoire se rattachant à l'économie locale et en recherche de financement. Il peut s'agir de tout projet entrepreneurial qui apporte une plus-value sociale



(au sens large), environnementale ou culturelle sur le territoire. Il peut s'agir d'une société (anonyme, par actions simplifiée, à responsabilité limitée, anonyme...), d'une coopérative, d'une as-

sociation, d'une entreprise individuelle ou d'une structure portée par une coopérative d'activité et d'emploi (CAE).

Les Cigales contribuent à constituer des fonds propres en augmentant le capital de l'entreprise ou les fonds associatifs. Une Cigales apporte en moyenne 2 500 euros à un projet. Un projet peut bénéficier de l'appui financier de plusieurs Cigales.

En 2021, les Cigales de la Mayenne ont soutenu dix-neuf projets en leur apportant plus de 48 000 euros au total.

Ainsi, pour le porteur de projet, l'objectif de « Cigales cherchent fourmis » est de faire connaître son projet et de découvrir les modalités du soutien des Cigales. Pour les Cigales, c'est de présenter leur fonctionnement et repérer d'éventuels projets auxquels apporter des ressources.

Modalités : les porteurs de projet sont accueillis par les « cigaliers » pour un premier échange de 15 minutes. Les porteurs de projet doivent obligatoirement s'inscrire en écrivant à cigales53@cigales-paysdelaloire.fr pour ainsi recevoir les codes de connexion à la visioconférence.

La pensée hebdomadaire

« Les promesses, c'est bien connu, n'engagent que ceux qui les écoutent. Un bon mot qui ferait passer les politiques pour des démagogues ou des menteurs – ce qu'ils sont parfois ! – mais qui occulte surtout la vraie difficulté à tenir parole : le mur des réalités. (...) Il y a donc quelque chose d'irréel à vouloir faire dire aux candidats, à la virgule près, ce qu'ils feraient de chacun des 1 800 jours de leur quinquennat. Quelque chose de naïf à croire qu'ils appliqueraient à la lettre ce qu'ils promettent. Ainsi, un candidat s'apprécie autant à travers sa culture, ses valeurs, ses traits de personnalité, ses méthodes, sa vision de la société et autres critères qualitatifs que sur mille mesures improbables. »

Michel Urvoy, journaliste, « Comment "lire" les promesses électorales », *Ouest-France* du 16 mars 2022.